

“Les bonnes pratiques de l'auxiliaire de vie”

Formation qualifiante



Public :

Toute personne souhaitant acquérir ou renforcer ses compétences en tant qu'auxiliaire de vie, que ce soit pour découvrir le secteur ou pour revoir ses méthodes et ses bonnes pratiques.

Prérequis :

Travailler dans le secteur du service à la personne.

Dates de sessions :

72h après la signature du devis et de la convention de formation.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme e-learning dédiée : accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.
- Découpage pédagogique : utilisation de granules d'apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.
- Formation engageante mettant en avant l'essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.
- Approche individualisée : chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Durée :

4h00

Tarif :

100.00 € HT

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux des bonnes pratiques pour l'auxiliaire de vie et la personne accompagnée.
- Identifier les gestes, attitudes et postures professionnelles attendus dans ce métier.
- Savoir s'organiser lors des interventions et agir dans un cadre éthique clair.
- Réagir de manière appropriée dans des situations concrètes de terrain.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Introduction aux bonnes pratiques

- Identifier le rôle de l'auxiliaire de vie.
- Expliquer ce qu'est une bonne pratique.

Chapitre 2 : La posture professionnelle et relationnelle

- Respecter le rythme et la confidentialité lors des interventions.
- Communiquer de manière bienveillante avec les personnes accompagnées.

Chapitre 3 : L'hygiène et la sécurité

- Aborder les règles d'hygiène essentielles pour les auxiliaires de vie en appliquant des pratiques d'hygiène personnelle et professionnelle.
- Sécuriser les personnes accompagnées lors des interventions (prévention des chutes).
- Adopter une posture professionnelle pour éviter les blessures.

Chapitre 4 : Les gestes et routines du quotidien

- Identifier l'importance de l'aide à la toilette.
- Identifier l'importance de l'aide aux repas et aux courses.
- Identifier l'importance de l'accompagnement aux sorties.

Moyens techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et évaluation :

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation).

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.
- A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance technique :

contact@asf-formation.fr

Chapitre 5 : Organisation et éthique de travail

- Organiser efficacement ses interventions.
- Respecter l'éthique et les limites du métier d'auxiliaire de vie.
- S'informer sur la réforme des Services autonomie à domicile (SAD).



ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

Nos formations sont **accessibles** aux personnes en situation de handicap. Des **aménagements** pédagogiques, techniques ou organisationnels peuvent être étudiés selon les besoins du participant et les modalités de formation. **Nous contacter en amont** afin d'évaluer les conditions d'**accueil** et d'accompagnement.

Notre priorité : vous accueillir dans les meilleures conditions et vous permettre de suivre votre formation en toute sérénité.
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.